



Tract n°22

SUD RENAULT

GUYANCOURT – AUBEVOYE

1 av du Golf - TCR LOG 0 23 - 78084 Guyancourt cedex

TCR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 82 55 83 16

CTA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89

sud.guyancourt@renault.com www.sudrenault.org

sud.aubevoye@renault.com sud.tcr@orange.fr

Union syndicale
**Solidaires
Industrie**

14 novembre 2017

Report de l'élection des représentants des salariés de Renault Guyancourt : Vers une réduction de la représentativité et des droits des salariés

Résumé de la situation :

1 – L'élection des représentants des salariés au Comité d'Établissement (CE) et des Délégués du Personnel (DP) de Renault Guyancourt était prévue en novembre 2017.

2 – Arrivent les ordonnances Macron réformant le code du travail. Celles-ci prévoient le remplacement obligatoire avant 2020 des instances actuelles CE/DP/CHSCT par une instance unique (Comité Social et Economique), avec réduction du nombre de représentants des salariés et de leurs moyens d'action.

3 – La direction de Renault décide de repousser les élections prévues à Guyancourt, et de proroger les mandats CE/DP/CHSCT d'un an, dans l'attente d'un nouvel accord sur le droit syndical début 2018.

5- Cet accord central sera ensuite décliné dans tous les établissements Renault sas. C'est sur cette base qu'auront lieu l'élection des représentants des salariés de Renault Guyancourt fin 2018.

Notre avis : Les ordonnances Macron vident de leur substance les CHSCT (Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail) et les DP (Délégués du Personnel), et réduisent le nombre de représentants des salariés. **Les employeurs auront davantage les mains libres pour réduire les droits des salariés.**

Les ordonnances Macron s'imposant en janvier 2020, **il était possible de maintenir les élections à Guyancourt en 2017**, avec des mandats de 2 ans (jusqu'à fin 2019).

Que des élus ne se soumettent pas régulièrement aux suffrages des salariés n'est pas bon pour la démocratie !



Les salariés venant de Renault Rueil n'ont pas voté depuis 2010 !

En juillet 2013, la fermeture du site de Rueil Malmaison est annoncée. 1207 salariés sont invités à rejoindre le Technocentre à Guyancourt fin 2014, certains y travaillant déjà depuis 2013.

Des élections professionnelles auraient dû être organisées début 2014 pour l'établissement de Rueil-Lardy. Pour assurer aux salariés de Rueil leur représentativité dans les instances CE, DP et CHSCT de Guyancourt, SUD avait fait des propositions lors des négociations du protocole préélectoral de Rueil-Lardy :

1/ Repousser les élections de Guyancourt prévues fin 2013 jusqu'à l'arrivée des collègues de Rueil au TCR. SUD proposait donc une prorogation des mandats CE, DP et CHSCT de quelques mois.

2/ Inscrire par anticipation les 1207 salariés de Rueil aux effectifs de Guyancourt afin qu'ils votent aux élections professionnelles de Guyancourt de 2013.

Une conception à géométrie variable de la défense de la représentation des salariés

Ces propositions se sont heurtées au refus des organisations syndicales et de la direction, allant à l'encontre du droit fondamental de plus de mille salariés à être correctement représentés.

Au final, les salariés de Rueil n'auront voté ni pour les élections professionnelles de l'établissement de Rueil Lardy (finalement organisées sur le périmètre de Lardy seulement en février 2015, après prorogation des mandats !), ni pour celles de l'établissement de Guyancourt en novembre 2013.

En 2017 à Guyancourt, suite aux ordonnances MACRON, la direction décide, avec le soutien de la CFE-CGC et de la CFDT, la prorogation d'un an des mandats CE/DP/CHSCT.

Ce dont personne ne voulait entendre parler en 2013 devient ainsi une solution acceptable en 2017 !

28 Septembre 2018

C'est une première tout à fait scandaleuse : une compétition sportive privée imposera un jour de RTT aux salariés de l'établissement !

Depuis son accord sur les 35h en 2000, RENAULT avait déjà choisi de confisquer aux salariés une partie de leur libre utilisation de la réduction du temps de travail : 5 jours de RTT collectifs sont ainsi unilatéralement positionnés chaque année par l'employeur, en servant principalement à créer des ponts autour des jours fériés. Mais pas seulement.

En 2018, à l'occasion de la 42^{ème} édition de la RIDER CUP (trophée de Golf), la direction fait un pas de plus en fixant 1 RTT le 28/09 pour cause –paraît-il- de restriction de circulation aux abords du Golf. Et pour éviter les jaloux, le CTA situé à 100km de l'évènement sera aussi concerné !

Cette journée de RTT aurait pourtant pu être judicieusement positionnée le 7 mai...

Comme il n'y a pas de petits profits, les parkings libérés seraient mis à disposition des organisateurs. Motus sur le coût d'une opération doublement gagnante.

Nos élus ont demandé que cette journée soit offerte !

Car il y a largement de quoi le faire, soit en se servant des milliers d'heures que l'entreprise récupère chaque année avec la remise à zéro des compteurs heures variables positifs depuis 2011 (une comptabilité pour les ETAM-APR tenue curieusement secrète et qui s'apparente à du travail dissimulé), soit en puisant dans les millions d'heures volées aux salariés avec la purge de leur Compte Epargne Formation (feu CEF disparu depuis 2013) en échange de formation soit disant obligatoires...

Soucieuse de conserver son retard social, la direction a bien sûr refusé.

Rassemblement de soutien aux 9 militants CGT de PSA Poissy qui risquent la prison

Jeudi 16 novembre 2017 à 11h devant le TGI de Versailles (5, place André Mignot)

A l'heure où PSA, comme d'autres grands groupes, mène une stratégie financière qui ne fait qu'accentuer la dégradation des conditions de travail, augmenter la précarité et geler les salaires, les salariés qui résistent payent le prix fort, et sont confrontés à une forte répression syndicale.

Chez PSA, le bilan est très lourd, que ce soit sur le terrain disciplinaire, avec des mises à pied et des demandes de licenciements, ou sur le terrain judiciaire :

- PSA Mulhouse : 6 militants mis en examen pour avoir distribué un tract syndical jugé diffamatoire.
- PSA Poissy : 14 militants ont été sanctionnés de 61 jours de mise à pied et 9 demandes de licenciement pendant la campagne des élections professionnelles. Le secrétaire du syndicat CGT Farid Borsali a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 2 600 € d'amende pour des violences imaginaires.
- PSA Poissy : 9 autres militants CGT ont fait 9 h de garde à vue pour avoir discuté pendant 17 mn dans le bureau d'un chef, ce que la direction de PSA a transformé en « séquestration ». Ils sont assignés au tribunal correctionnel le 16 novembre.

SUD Renault sera présent à ce rassemblement

* * * * *

Face à la politique antisociale du gouvernement Macron : Résistons !

Les organisations Solidaires, CGT, FO, FSU, UNEF, UNL d'Île-de-France appellent à faire grève le 16/11 :

- pour stopper les ordonnances de régression sociale et en obtenir le retrait,
- pour mettre un coup d'arrêt à la politique antisociale du gouvernement,
- pour le libre accès à l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle de la jeunesse !

Jeudi 16 novembre : manifestation à Paris à 14h de République à Nation

Contactez-nous si vous voulez participer aux actions du 16 novembre (Versailles à 11h et/ou Paris à 14h)